



ᐅᑎᑎᑦᑭᑦ ᐱᑦᑭᑦᑎᑦᑭᑦ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐱᑦᑭᑦᑎᑦᑭᑦ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

# PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES ANIMAUX SAUVAGES

Ministère de l'Environnement

Gouvernement du Nunavut

Renseignements à l'intention des Nunavummiut sur la  
présentation des demandes



ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ  
 Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
 Bâti*r* le *Nunavut* ensemble

ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ  
 Department of Environment  
 Avatiliqiyikkut  
 Ministère de l'Environnement

## TABLE OF CONTENTS

APERÇU..... 3  
 DIRECTIVES POUR LES DEMANDEURS..... 5  
 INFORMATION SUR LES MÉTHODES DE PRÉVENTION ET FORMULAIRES DE DEMANDE DE  
 PROJET..... 6  
     Méthode de prévention 001 : systèmes de détection des animaux sauvages..... 7  
     Méthode de prévention 002 : clôture électrique portable..... 10  
     Méthode de prévention 003 : clôture électrique semi-permanente..... 13  
     Méthode de prévention 004 : contenants résistants aux ours..... 15  
     Méthode de prévention 005 : moyens de dissuasion d’animaux  
     sauvages.....17  
     Méthode de prévention 006 : protection des caches de viande.....19  
     Méthode de prévention 007 : renforcement des structures existantes..... 21  
     Méthode de prévention 008 : autres projets..... 24  
 FORMULAIRE DE DEMANDE GÉNÉRAL.....25



## APERÇU

### **Admissibilité**

Les résidents et les groupes communautaires sans but lucratif du Nunavut qui désirent mettre en œuvre des mesures pour prévenir et réduire les dommages à leurs biens causés par les animaux sauvages sont admissibles à présenter une demande pour ce financement.

### **Objet du programme et éléments admissibles**

Dans l'objectif de réduire les conflits entre les humains et les animaux sauvages, les personnes et les groupes communautaires sans but lucratif reconnus pourraient être admissibles pour recevoir de la formation, du matériel, du soutien financier et de l'aide technique leur permettant de prendre des mesures visant à prévenir ou à réduire les dommages causés à leurs biens personnels par les animaux sauvages, ainsi qu'à améliorer la sécurité humaine.

### **Processus de demande**

L'auteur de la demande doit remplir un formulaire de demande approuvé, et fournir une description des mesures qu'il propose de prendre. Les demandes doivent être présentées à l'agent de conservation.

### **Examen des demandes**

- L'agent de conservation, à la réception d'une demande, se rendra sur les lieux, lorsqu'il est possible de le faire, pour évaluer la faisabilité et l'efficacité anticipée des mesures proposées.
- L'agent de conservation transmettra le formulaire de demande rempli, accompagné de ses commentaires et de ses recommandations, au comité d'examen.
- Le comité d'examen est composé des quatre directeurs régionaux, du directeur adjoint chargé de la faune et du spécialiste en dissuasion de la faune.
- Le comité d'examen se réunira pour discuter des demandes et formulera des recommandations pour l'approbation, le rejet ou la modification du projet. Les recommandations seront transmises au directeur de la faune pour la décision définitive.
- L'auteur de la demande recevra, dans les 90 jours suivant la réception par le Ministère du formulaire de demande rempli, une lettre l'informant de la décision rendue et des motifs de celle-ci.
- Dans l'affectation du budget annuel, le directeur favorisera les projets se situant dans des régions ayant un historique connu de dommages causés par des animaux sauvages posant



problème.

- Les critères selon lesquels le niveau de financement accordé est déterminé comprennent:
  - i. L'historique et l'étendue des dommages causés par les animaux sauvages ainsi que l'efficacité anticipée des mesures proposées
  - ii. La faisabilité de la mise en place des mesures
  - iii. Le financement ou les services en nature fournis par l'auteur de la demande

### ***Appel***

Un demandeur qui n'est pas d'accord avec l'évaluation et la décision rendue par rapport à sa demande peut porter celle-ci en appel devant le sous-ministre de l'Environnement, dont la décision sera finale.

### ***Mode de paiement***

Le financement pourra prendre la forme d'une somme forfaitaire (pour remboursement uniquement), de matériel ou de formation, ou une combinaison des modes précités, conformément au montant d'aide approuvé. L'indemnisation maximale accordée ne peut pas excéder le maximum alloué pour chaque type de projet.

Le paiement se fera sous forme de subvention.

### ***Terme***

Il s'agit d'un programme continu.



## DIRECTIVES POUR LES DEMANDEURS

Si vous répondez aux exigences d'admissibilité (voir plus haut) et désirez présenter une demande de financement dans le cadre du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages, veuillez suivre les étapes suivantes:

**1. Faire la lecture des différentes méthodes de prévention énumérées dans la section suivante. Déterminez-en une ou plusieurs qui conviendraient le mieux à votre situation.**

Discutez du pour et du contre de chaque méthode avec votre agent de conservation local. Il ou elle pourra vous aider à choisir celle qui serait la plus rentable et qui vous conviendrait le mieux.

**2. Lorsque vous aurez choisi la méthode de prévention la plus appropriée, veuillez remplir le formulaire de demande de projet y correspondant.**

Les formulaires de demande de projet correspondant à chacun des types de méthode de prévention se trouvent à la suite des renseignements généraux sur lesdits types. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, veuillez consulter votre agent de conservation local.

**3. Remplir le Formulaire de demande général pour le programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages.**

Tous les demandeurs doivent remplir ce formulaire. Il se trouve à la page 34.

**4. Remettre le formulaire de demande dûment rempli à votre agent de conservation local.**

Vous recevrez, dans les 90 jours après avoir remis votre demande, une lettre vous informant de l'évaluation et de la décision du Ministère relativement à celle-ci.



ᑲᑏᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏᑏ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᑲᑏᑏᑏᑏᑏᑏᑏ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## **Questions?**

Nous serions heureux de répondre à vos questions ou de vous aider.

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de conservation local, ou avec le bureau principal du ministère de l'Environnement au 867-979-7700.



ᑲᑖᑖᑖᑖ ᑖᑖᑖᑖ ᑖᑖᑖᑖ ᑖᑖᑖᑖ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᑖᑖᑖᑖᑖᑖᑖ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## INFORMATION SUR LES MÉTHODES DE PRÉVENTION ET FORMULAIRES DE DEMANDE DE PROJET



## Méthode de prévention 001 : systèmes de détection des animaux sauvages

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

### Systemes de détection:

1. Ces systèmes vous avertissent de la présence ou de l'approche d'un animal sauvage, ce qui vous laisse du temps pour préparer des moyens de dissuasion supplémentaires ou une arme à feu.
2. L'avertissement vous permet d'empêcher les ours ou d'autres animaux sauvages de se rendre à votre nourriture, ce qui rend leur dissuasion plus facile.
3. Éloigner un ours posant problème avant qu'il ne parvienne à la nourriture réduit le risque qu'il revienne ultérieurement.
4. Certains animaux sauvages sont dissuadés par le bruit et la lumière qu'émet le système pour vous avertir de leur présence. En revanche, NE VOUS FIEZ PAS à ce système pour faire fuir un ours.
5. Les systèmes de détection NE PEUVENT PAS faire la distinction entre un ours ou un autre animal, y compris les êtres humains, les caribous, les bœufs musqués, les chiens, etc. Certains systèmes peuvent même être déclenchés par le vent.

Exemples de systèmes de détection ayant déjà servi à détecter des ours polaires:

- Chiens (ne sont pas couverts par le Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages)
- Petits avertisseurs personnels (p. ex. CritterGitter)
- Clôture d'alarme à fil-piège





## **Chiens (ne sont pas couverts par le Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages)**

Les chiens ne sont pas tous adaptés à la détection des ours ou au travail de dissuasion. Les chiens qui servent à détecter la présence d'ours dans les campements ou lors des déplacements terrestres devraient être en laisse près des gens ou de la région de laquelle on désire éloigner les ours. Les chiens laissés en liberté risquent de ne pas être à proximité lorsqu'on a besoin d'eux. Un chien restant à l'intérieur de la cabine sera moins à même de détecter les ours qui s'approchent; les chiens doivent par conséquent être habitués à vivre à l'extérieur. Il est idéal d'avoir recours à des chiens qui ont déjà été en présence d'ours et qui ont réagi avec agressivité envers eux.

Les chiens peuvent aussi être un handicap. Leur nourriture peut attirer les ours. Elle doit donc être stockée dans des contenants qui empêchent la détection de son odeur, et auxquels les ours ne peuvent pas accéder. Les excréments des chiens doivent être fréquemment ramassés et retirés de la région protégée. Bien que les chiens eux-mêmes ne soient pas couverts par le Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages, l'équipement servant au stockage approprié de la nourriture l'est par l'entremise du code de projet 004 – Contenants pour le stockage de nourriture résistant aux ours.

## **Petits systèmes d'alarme (p. ex. CritterGitter; limite de deux par demandeur))**

Un CritterGitterMD est un dispositif de détection par infrarouges à courte portée qui protège une zone allant jusqu'à 40 pieds devant l'appareil. Ils ne détectent pas uniquement les ours : les êtres humains et d'autres espèces d'animaux sauvages peuvent déclencher l'alarme. Certains ours partent une fois l'alarme et les lumières déclenchées, tandis que d'autres ont besoin d'une intervention dissuasive humaine plus insistante. L'appareil peut être installé sur les murs extérieurs de la cabine ou sur des poteaux afin d'alerter les occupants d'un animal qui s'approche. Il peut également être placé dans une cache, dans une tentative d'empêcher l'animal de s'approcher.

L'appareil fonctionne avec une pile de 9 volts. L'élimination des batteries déchargées doit être faite conformément aux règlements locaux sur la sécurité, la santé et l'environnement.





ᑭᕐᓴᓴᓴᓴᓴᓴ ᑭᕐᓴᓴᓴᓴᓴᓴ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

ᐱᑭᕐᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## Méthode de prévention 002 : clôture électrique portable

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

### **Systèmes de clôture électrique portable (limite d'un système par demandeur, jusqu'à concurrence de 3000 \$)**

#### **Avantages:**

1. Elles sont conçues pour agir comme une barrière entre vous ou vos biens et les ours.
2. Elles émettent une décharge électrique à voltage élevé et à faible intensité durant 0,0004 seconde, ce qui rend le système sécuritaire, mais extrêmement désagréable, pour les humains, les chiens et les animaux sauvages.
3. Il est possible de modifier une clôture électrique pour la fixer directement à des édifices. Cependant, il faudra la surveiller fréquemment durant les mois plus froids et sombres pour s'assurer qu'elle offre une bonne protection (voir ci-dessous).

#### **Disadvantages:**

1. Les clôtures doivent être bien installées, entretenues régulièrement et fréquemment vérifiées.
2. Certains ours ne se laissent pas dissuader par la décharge électrique. Ils ne seraient pas dissuadés si le système tombait en panne à votre insu.
3. Le froid et l'accumulation de neige peuvent réduire l'efficacité de la clôture.
4. Les clôtures alimentées à l'énergie solaire peuvent nécessiter plus d'attention durant la saison sombre. Ceci comprend le changement des piles et l'enlèvement de la glace toutes les deux semaines.





## Comment puis-je déterminer la quantité de matériel dont j'aurai besoin?

Vous devez vous poser les questions suivantes.

1. Quelle est la longueur du périmètre de la clôture?
2. Combien de coins et de courbes y a-t-il?
3. De combien de portes de clôture aurai-je besoin (il est préférable d'en avoir peu)?
4. Vais-je utiliser 6 ou 8 brins de fil?
5. Le sol est-il ondulé ou plat (ceci aura une incidence sur le nombre de poteaux intermédiaires nécessaires)?

## La clôture éliminera-t-elle tout risque d'affronter des ours?

Non. Certains ours ne seront pas dissuadés par la décharge électrique et, sans la surveillance et l'entretien réguliers du système, celui-ci pourrait faire défaut. De plus, l'odeur des humains, de la nourriture et des déchets pourrait faire en sorte qu'un ours s'approche de la région clôturée et demeure près de celle-ci.

## Pourquoi devrais-je utiliser une clôture électrique?

La clôture accroîtra les possibilités qu'un ours rebrousse chemin, mais UNIQUEMENT s'il n'a pas accès à la nourriture (c'est-à-dire pas de carcasse, de nourriture ou de déchets à l'extérieur de la clôture). La clôture accorde également une zone dans laquelle les personnes peuvent utiliser, en toute sécurité, d'autres moyens de dissuasion pour encourager l'ours de partir. Vous devriez être préparés en ayant à portée de la main d'autres moyens de dissuasion, une arme à feu et des appareils de communication (poste radio, téléphone satellite, etc.). Une clôture qui fonctionne adéquatement peut également protéger vos biens lors de votre absence.

## La clôture fonctionnera-t-elle l'hiver?

Tant que l'accumulation de neige autour de la clôture n'a pas pour effet de mettre celle-ci à la terre (c'est-à-dire de compléter le circuit électrique), la clôture continuera de fonctionner. Il est possible de débrancher les fils inférieurs de la clôture lorsque la neige parvient à eux, et de les rebrancher à mesure que la neige fond au printemps. Une accumulation de glace ou de neige, en plus d'une exposition insuffisante au soleil peut faire en sorte que vous ayez à recharger la pile en la raccordant à un circuit électrique chaque deux semaines. La neige et la glace accumulées sur le panneau solaire devront être enlevées de celui-ci pour qu'il puisse contribuer à recharger la batterie.



### **Que nécessite une clôture électrique en matière d'entretien?**

Une fois la clôture érigée, la majeure partie de l'entretien nécessaire consiste à veiller à ce qu'il n'y ait pas de déchets, de neige ou de végétation qui « mettent à la terre » la clôture (c'est-à-dire qui complètent le circuit électrique), afin d'éviter que la pile ne se décharge plus vite qu'elle ne peut être rechargée. Sans courant électrique, la clôture est inutile pour empêcher les ours d'accéder à un endroit. Il peut s'avérer nécessaire de retendre les fils de temps à autre, ce qui exige parfois le remplacement de pince-fils.

### **Quelle est la différence entre une clôture électrique portable et une clôture électrique semi-permanente?**

Une clôture électrique portable est beaucoup plus rapide à ériger et à démanteler et convient mieux à des séjours à court terme (de quelques jours à quelques semaines). Une clôture semi-permanente dispose de poteaux considérablement plus robustes aux coins et à chaque côté des portes, qui permettent de tendre des fils davantage et d'installer des portes à charnières. Les poteaux sont également ancrés au sol. Les clôtures semi-permanentes conviennent uniquement aux campements à long terme qui sont fréquemment occupés (p. ex. les camps éloignés et les camps industriels) ou à d'autres endroits qui nécessitent une protection permanente. Les systèmes semi-permanents sont considérablement plus coûteux que les systèmes portables.



## Méthode de prévention 003 : clôture électrique semi-permanente

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

**Systemes de clôtures électriques semi-permanentes (maximum : 75 % des coûts, jusqu'à concurrence de 10 000 \$)**

### Avantages:

1. Elles sont conçues pour agir comme une barrière séparant les personnes, la nourriture et les biens, des animaux sauvages posant problème, comme les ours.
2. Elles émettent une décharge électrique désagréable pour empêcher les animaux sauvages de pénétrer dans une zone.

### Inconvénients:

1. Elles nécessitent une installation correcte, un entretien régulier, et des vérifications fréquentes.
2. Certains ours ne se laissent pas dissuader par la décharge électrique. Ils ne seraient pas dissuadés non plus si le système tombait en panne à votre insu.
3. Les accumulations de neige réduiront l'efficacité de la clôture.
4. Les clôtures électriques alimentées par des batteries ou à l'énergie solaire nécessiteront une attention particulière durant les mois froids et sombres.

Exemples d'utilisation de clôtures électriques semi-permanentes pour dissuader les ours polaires:



- Camps éloignés
- Camps industriels (touristiques)
- Points d'attache permanents de chiens

## **Une clôture électrique semi-permanente est-elle la bonne solution pour vous? Consultez les questions et réponses ci-dessous pour le savoir.**

### **Quelle est la longueur de clôture dont j'ai besoin?**

Les clôtures semi-permanentes sont des installations de longue durée destinées aux endroits utilisés fréquemment ou constamment, qui nécessitent d'être gardés à l'abri des ours, à la fois pour la sûreté des êtres humains et des ours. Même s'il est possible de démonter et remonter une clôture semi-permanente, les ancrages sont souvent oubliés et laissent des marques relativement petites, mais permanentes sur l'environnement.

### **Sur quel type de sol (substratum) la clôture sera-t-elle érigée?**

Les clôtures semi-permanentes peuvent être érigées sur n'importe quel type de sol, mais si vous prévoyez l'ériger sur de la roche solide, vous aurez besoin d'un marteau perforateur ou d'une perceuse à percussion pour la trouser. Un sol très lâche (p. ex. du gros gravier) peut ne pas convenir aux clôtures semi-permanentes puisqu'il se relâchera davantage rapidement.

### **Quelles sont les dimensions de clôture dont j'ai besoin?**

Vous devez viser à établir une distance de 10 m entre tout ce que vous voulez et devez protéger des ours (tels que les tentes, les cabines, l'équipement, les caches, les chiens, etc.) et le périmètre clôturé. En raison de la nature plus permanente de ce type de clôture, il peut être utile de considérer la croissance potentielle du site que vous songez à protéger (p. ex. l'ajout d'un édifice ou d'un usage).

### **Quelle est la quantité de matériel requis?**

Pour déterminer la quantité de matériel requis pour construire votre clôture, vous devez établir:

- Le périmètre de la clôture?
- Le nombre de coins et de courbes que comporte la clôture?
- Le nombre de portes de clôture requises (il est préférable d'en avoir peu)
- Les dimensions requises pour les portes?
- Si vous comptez utiliser 6 ou 8 brins de fil?





ᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

ᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

- Si le sol est très ondulé ou plat (ceci aura une incidence sur le nombre de poteaux intermédiaires nécessaires)?

### La clôture éliminera-t-elle tout risque d'affronter des ours?

Non. Certains ours ne seront pas dissuadés par la décharge électrique et, sans la surveillance et l'entretien réguliers du système, celui-ci pourrait faire défaut. De plus, l'odeur des humains, de la nourriture et des déchets pourrait faire en sorte qu'un ours s'approche de la région clôturée et demeure près de celle-ci.

### Pourquoi devrais-je utiliser une clôture électrique?

La clôture accroîtra les possibilités qu'un ours rebrousse chemin, mais UNIQUEMENT s'il n'a pas accès à la nourriture (c'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir de carcasse, de nourriture ou de déchets à l'extérieur de la clôture). La clôture fournit également une zone dans laquelle les personnes peuvent utiliser, en toute sécurité, d'autres moyens de dissuasion pour encourager l'ours à partir. Vous devriez être préparés en ayant à portée de la main d'autres moyens de dissuasion, une arme à feu et des appareils de communication (poste radio, téléphone satellite, etc.). Une clôture qui fonctionne comme elle se doit peut également protéger vos biens lors de votre absence.

### La clôture fonctionnera-t-elle l'hiver?

Tant que l'accumulation de neige autour de la clôture n'aura pas pour effet de mettre celle-ci à la terre (c'est-à-dire compléter le circuit électrique), la clôture continuera de fonctionner. Il est possible de débrancher les fils inférieurs de la clôture lorsque la neige parvient à eux, et de les rebrancher à mesure que la neige fond, au printemps. Une accumulation de glace ou de neige, en plus d'une exposition insuffisante au soleil peuvent faire en sorte que vous ayez à recharger la pile en la raccordant à un circuit électrique toutes les deux semaines. La neige et la glace accumulées sur le panneau solaire devront être enlevées de celui-ci pour qu'il puisse contribuer à recharger la batterie.

### Que nécessite une clôture électrique en matière d'entretien?

Une fois la clôture érigée, la majeure partie de l'entretien nécessaire consiste à veiller à ce qu'il n'y ait pas de déchets, de neige ou de végétation qui « mettent à la terre » la clôture (c'est-à-dire qui complètent le circuit électrique), afin d'éviter que la batterie ne se décharge plus vite qu'elle ne peut être rechargée et que la clôture devienne ainsi inutile. En deuxième lieu, il peut s'avérer nécessaire de retendre les fils, ce qui exige parfois le remplacement de pince-fils.



ᑲᑯᑎᑯᑯ ᑲᑯᑯᑯ ᑲᑯᑯᑯ ᑲᑯᑯᑯ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᑯᑯᑯᑯᑯᑯᑯᑯ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## **Quelle est la différence entre une clôture électrique portable et une clôture électrique semi-permanente?**

Une clôture électrique portable est beaucoup plus rapide à ériger et à démanteler et convient mieux à des séjours à court terme (de quelques jours à quelques semaines). Une clôture semi-permanente dispose de poteaux considérablement plus robustes aux coins et à chaque côté des portes, qui permettent de tendre des fils davantage et d'installer des portes à charnières. Une tension des fils plus importante améliore l'administration de la décharge électrique à l'ours en traversant mieux sa fourrure pour atteindre sa peau. Les poteaux sont également ancrés au sol. En raison de la plus grande tension des fils, ceux-ci sont moins susceptibles de s'entremêler au contact avec les caribous ou d'autres animaux sauvages. Les systèmes semi-permanents sont considérablement plus coûteux que les systèmes portables.



## Méthode de prévention 004 : contenants résistants aux ours

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

Les contenants résistants aux ours sont un outil important pour la prévention des affrontements entre humains et ours, ou pour résoudre ceux-ci, puisque la majorité des problèmes pouvant survenir découlent du fait que les ours détectent les sources de nourriture, et y accèdent. Lorsque vous enlevez aux ours leur capacité d'accéder à la nourriture, ils deviennent plus faciles à dissuader et moins susceptibles de revenir. Même la simple utilisation de contenants hermétiques peut améliorer les chances d'éviter de tels affrontements puisqu'ils aident à réduire les émanations d'odeurs. Le type de contenants qui convient le mieux à vos besoins varie selon la quantité et le genre de nourriture ou de matériaux dont vous disposez, ainsi que le genre d'activités que vous exercez.

### Baril en plastique à couvercle (limite de deux par demandeur)

Ces barils ne sont souvent pas qualifiés comme résistant aux ours, bien que certains d'entre eux, parfois utilisés comme des surconteneurs (dans le cas de tonneaux en acier qui présentent des fuites), ont été mis à l'essai auprès de grizzlys et sont considérablement résistants. Ces contenants réduisent les odeurs des aliments et des déchets, et donc la capacité des ours de détecter les sources de nourriture. Les barils sont offerts dans une gamme de dimensions et de styles. Ces barils conviennent le mieux à la protection des aliments non périssables et de l'équipement.

### Baril en acier à couvercle (limite de 2 par demandeur)

Ces barils sont généralement disponibles sous forme de barils de 55 ou de 30 gallons, et sont munis d'un couvercle complètement amovible se fixant en place grâce à un système d'anneau de métal et de



levier/boulon. Ces barils résistent raisonnablement aux ours. Ils conviennent idéalement au stockage et au transport de grandes quantités de nourriture (ou de déchets) et d'autres substances attractives lors de séjours relativement longs en camp ou en cabine.

### **Boîte en métal (panier ou conteneur à ordures) (limite d'un par demandeur)**

Ces conteneurs peuvent servir à protéger les aliments prélevés dans la nature des ours. Certains modèles ont été testés auprès des ours polaires. En raison de leurs dimensions et du fait qu'ils sont difficiles à transporter, ces conteneurs conviennent mieux à des usages près des maisons, des camps permanents et des attelages de chiens de traîneau.

### **Conteneur pour transport maritime (maximum : 75 % du coût, jusqu'à concurrence de 3 500 \$)**

Les grands conteneurs de métal servant à transporter les biens et les matériaux vers le Nord sont d'excellents conteneurs pour le stockage de grandes quantités de viande, comme la viande pouvant servir à nourrir de multiples attelages de chiens de traîneau. Cependant, durant les mois d'été, ces conteneurs peuvent rapidement se réchauffer et faire avarier la viande. En revanche, il est possible de les modifier pour en améliorer la ventilation.

Une bonne gestion et un entretien régulier sont nécessaires pour éviter que la viande devienne avariée. Ceci peut comprendre, notamment, restreindre leur utilisation aux mois où la température ne grimpe pas au-dessus du point de congélation. Par contre, si une telle consigne est incompatible avec la période durant laquelle vous rencontrez les ours, il pourrait être préférable de considérer d'autres options. L'installation de tablettes ou d'étagères améliorera l'organisation de son contenu et aidera à veiller à ce que la viande plus vieille soit utilisée en premier, de sorte à limiter la détérioration et les pertes d'aliments.



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐱᓱᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## Méthode de prévention 005 : moyens de dissuasion d'animaux sauvages

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

Un moyen de dissuasion est un terme couramment employé pour désigner les équipements servant à effrayer ou pourchasser les ours. Ils fonctionnent généralement en émettant un stimulus auditif ou visuel désagréable, ou encore en infligeant un stimulus douloureux. Votre camp contient déjà des moyens de dissuasion! Des objets qui font du bruit comme des casseroles et des poêles, des véhicules, et même votre propre voix peuvent servir à effrayer un ours. Si ces moyens ne suffisent pas, vous aurez peut-être à essayer quelque chose de plus agressif.

Parmi ces moyens plus agressifs pour dissuader les ours, on retrouve les pistolets signaleurs 15 mm, les pétards ou les cartouches détonantes tirés d'un fusil de chasse de calibre 12, ainsi que d'autres types de fusées éclairantes. Certains de ces produits produiront également quelque chose de visible qui peut aussi dissuader les ours. Des sacs de plombs et des balles en caoutchouc peuvent aussi être tirés d'un fusil de calibre 12 pour faire mal à un ours. Il s'agit du moyen qui ressemble le plus à la chasse, mais où les balles tirées vers l'ours ne sont pas létales si on s'en sert correctement. Les vaporisateurs de poivre de Cayenne sont aussi douloureux pour les ours, et doivent être utilisés avec beaucoup de prudence et uniquement comme solution de dernier recours en cas d'une rencontre rapprochée avec un ours.

### **Trousses de pistolet 15 mm (limite d'une trousse par personne ou de trois par groupe))**

Chaque trousse contient un pistolet de départ RG-300, des munitions à blanc de 6 mm, et une boîte de 50 cartouches sifflantes et une boîte. Les cartouches sifflantes ont un avantage que les autres cartouches de 15 mm (comme les cartouches détonantes ou les balles sifflantes flamboyantes)



puisqu'elles émettent un bruit durant la totalité des 70 m qu'elles parcourent. Ces trousses conviennent parfaitement à l'utilisation lors des séjours en cabine, en camping ou à la chasse.

Comme il s'agit de dispositifs pyrotechniques, les demandeurs doivent être âgés d'au moins 21 ans pour être admissibles. Les demandeurs peuvent également être appelés à signer des formulaires de renonciation de responsabilité supplémentaires, et être appelés à accepter des conditions quant au stockage, à la manipulation et à l'utilisation corrects des objets.

### **Cartouches dissuasives de calibre 12**

Plusieurs cartouches dissuasives peuvent être tirées d'un fusil de chasse de calibre 12 à étranglement cylindrique, comme les cartouches détonantes pour produire du bruit, de même que les balles de caoutchouc et les sacs de plombs pour infliger de la douleur.

Un fusil de chasse à pompe à canon court est l'outil le plus polyvalent pour dissuader n'importe quelle espèce d'ours. Les cartouches dissuasives doivent uniquement être utilisées avec un fusil à chasse à action manuelle et muni d'un étranglement cylindrique et à répétition manuelle (à pompe ou à levier). Un étranglement maximum ou modifié, que l'on retrouve couramment dans les fusils pour la chasse aux oiseaux, peut donner lieu à une dangereuse obstruction du canon. De faibles charges de poudre peuvent ne pas faire fonctionner l'action semi-automatique, ce qui peut causer un blocage de l'arme à feu.

Puisque les cartouches détonantes de calibre 12 sont des dispositifs pyrotechniques, les demandeurs doivent être âgés d'au moins 21 ans pour être admissibles à en faire la demande. Les demandeurs peuvent également être appelés à signer des formulaires de renonciation de responsabilité supplémentaires, et être appelés à accepter des conditions quant au stockage, à la manipulation et à l'utilisation corrects des objets.

### **Vaporisateur de poivre de Cayenne (limite de deux par demandeur)**

Les vaporisateurs de poivre de Cayenne sont conçus pour être un moyen de défense de dernier recours dans le cas d'une attaque imminente. On ne peut s'en servir efficacement que si l'on est proche d'un ours (à moins de trois mètres). Son efficacité varie selon que le poivre de Cayenne pénètre dans la bouche, le nez et les yeux de l'ours. Il est particulièrement utile pour les personnes qui ne doivent pas rester dans la région (comme ceux qui font de la randonnée, de la chasse ou du camping). Ces vaporisateurs n'ont pour effet que de gagner du temps pour l'utilisateur afin qu'il puisse soit s'éloigner de l'ours, soit accéder à d'autres moyens de dissuasions ou à une arme à feu.



ᔨᓕᓕᓕᓕᓕ ᔨᓕᓕᓕᓕ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* iuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐱᓕᓕᓕᓕᓕ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

Les vaporisateurs de poivre de Cayenne ne doivent PAS être utilisés comme outil de répulsion. En fait, certains ours sont attirés par le poivre de Cayenne et peuvent le lécher, le mâcher, ou se rouler dans des objets qui en ont été touchés.



ᑲᑕᑎᑕᑎᑎ ᑎᑎᑎᑎᑎᑎ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

ᑲᑲᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎ  
Department of Environment  
Avatiliqiyikkut  
Ministère de l'Environnement

## Méthode de prévention 006 : protection de cache

***L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.***

## Renseignements généraux

### Protecteur de cache (limite d'un rouleau)

Des treillis métalliques ont été utilisés avec succès dans certaines situations pour empêcher des ours d'accéder à de la viande enterrée. Les ours ont de la difficulté à enlever le treillis et chaque tentative additionnelle met les ours à risque d'endommager leurs griffes. Le treillis doit être enterré profondément dans la cache et chaque section de treillis doit être relativement longue afin de couvrir et de dépasser l'aire de la cache (voir la figure 1). Ainsi, tout matériel enlevé du dessus de la cache pèsera sur le treillis pour le garder en place. Afin de s'assurer que la cache au complet soit couverte et pour accroître la protection, il faut utiliser trois sections de treillis. Le treillis peut être réutilisé chaque année, et celui-ci doit être gardé en lieu sûr lorsqu'il n'est pas utilisé de sorte qu'il ne s'envole pas au vent et qu'il ne devienne pas un danger pour d'autres animaux sauvages.





## Méthode de prévention 007 : renforcement des structures existantes

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

Les dommages causés aux cabines peuvent résulter de leur construction ou de leur sécurité inadéquate. La présence de substances attractives, comme la graisse servant à cuisiner, le gras ou le sang d'animaux, les condiments ou les peaux animales, est un autre facteur contributif à l'endommagement des cabines. Les ours qui accèdent aux cabines et à la nourriture se trouvant à l'intérieur, sont très susceptibles de chercher d'autres structures leur ressemblant. Souvent, un seul ours entrera dans plusieurs cabines, simplement parce qu'il aura déjà trouvé de la nourriture ainsi par le passé.

La négligence humaine a permis aux ours d'apprendre un tel comportement. Afin d'empêcher d'autres ours de réaliser cet apprentissage, nous devons veiller à ce que les ours ne soient pas motivés, en raison de la présence de nourriture, d'entrer et de chercher dans les cabines. Les étapes suivantes vous aideront à rendre votre cabine plus sécuritaire:

1. Nettoyez TOUJOURS soigneusement la cabine avant de la laisser vide pendant de longues périodes de temps, afin d'enlever ou de sceller dans des contenants hermétiques et résistants aux ours toute substance attractive potentielle.
2. Si les comptoirs en bois sont contaminés par des déversements de nourriture ou de graisse, remplacez le bois et protégez-le d'une surface imperméable facile à nettoyer.
3. Couvrez les fenêtres et les portes avec des panneaux contreplaqués épais. Songez à les monter sur des charnières afin de pouvoir les enlever plus facilement.
4. Les fenêtres sont particulièrement vulnérables lorsqu'elles ne sont pas couvertes. Les ours peuvent les casser durant leurs fouilles ou encore lorsqu'ils y voient leur reflet, et ainsi accéder à l'intérieur de la cabine.



5. L'ajout de clous de 2 po, espacés les uns des autres d'environ 4 po, à travers les panneaux contreplaqués découragera encore plus les ours de pousser contre les portes et les fenêtres ou de tente d'entrer dans la cabine. Placer les planches clouées sur les surfaces verticales réduira le risque de blesser gravement les animaux sauvages. Les laisser sur le sol présente un risque qu'on s'y pique ou encore qu'elles soient complètement inutiles s'il y a une accumulation de neige les couvrant ou si les planches sont déplacées.
6. De grandes fenêtres étroites sont préférables aux fenêtres suffisamment larges pour laisser passer le corps d'un ours.
7. Songez à remplacer les fenêtres cassées par du plexiglas, plus robuste que la vitre.
8. Les murs extérieurs peu solides, construits soit de contreplaqué ou de carton gris mince, et dont l'espacement des montants est trop grand, peuvent laisser entrer les ours plus facilement. Espacez les poteaux de 20 po au maximum.
9. Les ours peuvent plus facilement enlever, au moyen de leurs griffes, les planches de bois séparées par des espaces, et particulièrement celles qui forment les coins, qui entourent les portes et qui se trouvent vers le bas d'une bâtisse.
10. Veillez à ce que chaque porte soit bien ajustée dans son bâti. Assurez-vous également que la clenche soit bien fermée, de sorte que les ours qui appuient sur la porte ne réussissent pas à l'ouvrir ou à la rendre instable. Fermez la porte au moyen d'un mécanisme qui ne peut s'ouvrir sans la dextérité d'un humain (comme un cadenas, un écrou et un boulon, un fermoir, etc.).

Un remboursement ou un financement allant jusqu'à 500 \$ par structure est offert pour les matériaux suivants:

- Panneaux contreplaqués de 0,75 po ou de 0,5 po
- Clous
- Vis
- Autre quincaillerie (charnière, cadenas, etc.)
- Plexiglas, Flexiglass, etc.

### Démarche pour présenter une demande de remboursement

- 1) Remplir le formulaire de demande et attendre l'approbation
- 2) Acheter les matériaux et procéder au renforcement de la structure
- 3) Soumettre tous les reçus (ou juste les reçus dont la valeur totalise 500 \$) afin de comptabiliser les dépenses
- 4) Aviser l'agent de conservation afin qu'il valide les travaux effectués sur les lieux
- 5) Le remboursement des dépenses sera accordé pour les projets approuvés et complétés



**Démarche pour présenter une demande de matériel (dépend de la disponibilité, peut prendre plus d'un an)**

- 1) Remplir le formulaire de demande et attendre l'approbation
- 2) Les fonds, le crédit ou les matériaux seront mis à votre disposition par l'entremise du (des) vendeur(s) suggéré(s)
- 3) Faire l'achat des matériaux et procéder au renforcement dans un délai d'un an
- 4) Soumettre tous vos reçus afin de comptabiliser les dépenses
- 5) Aviser l'agent de conservation pour qu'il valide

**REMARQUE:** Utiliser le crédit ou les matériaux à des fins autres que celles indiquées dans la demande donnera lieu à une action en justice visant à récupérer les fonds ainsi perdus, ainsi qu'à votre inadmissibilité immédiate à tous les programmes de soutien du ministère de l'Environnement, Y COMPRIS le Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages et le Programme d'indemnisation des dommages causés par les animaux sauvages.



## Méthode de prévention 008 : AUTRES PROJETS

*L'équipement et le matériel pouvant être obtenus par l'entremise du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages ont pour objet d'aider les Nunavummiut à poursuivre leurs activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, et à jouir d'un mode de vie actif sur leur terre. Le meilleur moyen d'éviter les problèmes d'ours ou d'autres animaux sauvages est de ne pas les attirer avec de la nourriture, des déchets, des carcasses, etc. Si cela est impossible, munissez-vous du savoir et des outils qui vous permettront de prévenir et détecter une rencontre et de réagir face à celle-ci.*

## Renseignements généraux

Les demandes pour d'autres projets du Programme de prévention des dommages causés par les animaux sauvages seront considérées si elles sont présentées sous forme d'une proposition détaillée, comportant un budget et un calendrier.

Maximum contribution towards other projects will be the lesser of either **75% of project cost** or:

Maximum par personne ou par foyer : **2 000 \$**

Groupe sans but lucratif : **10 000 \$**

Une partie des fonds peut être retenue jusqu'à ce qu'il soit démontré que le projet est terminé. Le demandeur devra assumer le financement du projet si celui-ci n'est pas terminé dans un délai de deux ans commençant à courir à la date prévue de la fin des travaux.

### Exclusions

Les propositions dans lesquelles les équipements suivants sont demandés ne seront pas considérées:

- Véhicules à moteur (VTT, motoneige, motocyclette, camion, auto, etc.).
- Génératrices
- Armes à feu
- Chiens ou nourriture pour chiens